PROGRAMME SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE (SPFV)

Consultez le nouveau programme disponible sur la page Intranet des SPFV.

Clientèle cible : Personnes de tous les âges, atteintes d'une maladie évolutive limitant la durée de vie, quelle que soit la trajectoire de soins (oncologie, maladie chronique, maladie dégénérative, fragilité, démence).

Accès aux SPFV dans les milieux suivants :

- À domicile, incluant les RPA et les RI-RTF ;
- Dans les CHSLD et les maisons des aînés et maisons alternatives (MDA MA) ;
- Dans les milieux hospitaliers ;
- Dans les ressources palliatives (lits dédiés, maisons de soins palliatifs).

Objectif général : Préserver la qualité de vie des personnes recevant des SPFV et celle de leurs proches, en visant le soulagement des souffrances et la réponse à l'ensemble de leurs besoins.

Objectifs spécifiques :

1) Répondre aux besoins des personnes recevant des SPFV, tout en respectant leurs choix, leur dignité et leur autonomie.
2) Accompagner et soutenir les proches et les personnes proches aidantes, en adéquation avec leur rôle, durant tout le processus de soins palliatifs, de fin de vie et de deuil.
3) Favoriser l'accès aux SPFV à travers un continuum de services fluide et coordonné.

Approche théorique : Approche palliative intégrée (API)

Moyens pour atteindre les objectifs :

- Sensibilisation et partage d'une vision commune des SPFV.
- Développement et coordination du continuum SPFV sur l'ensemble du territoire.
- Développement des compétences et bien-être des intervenant·es et bénévoles en SPFV.

Modalités d'intervention :

- Repérage précoce des personnes pouvant bénéficier des SPFV;
- Évaluation globale des besoins de la personne et de ses proches;
- Planification préalable des soins;
- Directives médicales anticipées (DMA);
- Intervention en collaboration interprofessionnelle, incluant la présence d'un·e intervenant·e pivot;
- Sédation palliative continue (SPC) et aide médicale à mourir (AMM);
- Soutien et accompagnement aux personnes proches aidantes (PPA) et aux proches;
- Services ambulatoires en SPFV (cliniques externes).